



CONSEIL MUNICIPAL

29 mars 2024

Liste des délibérations

Membres en exercice : 15 - Présents : 12 - Pouvoirs : 2 - Votants : 14

POINT	N° DÉLIBÉRATION	OBJET	DÉLIBÉRÉ
1		Election du secrétaire de séance	Mme Sandrine ROBINAULT a été désignée secrétaire de séance.
2		Approbation du compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 23 février 2024	Le procès-verbal de la séance du 23 février 2024 a été adopté.
3	012/2024	Examen des demandes de subventions	Le Conseil Municipal a validé les montants des subventions allouées aux associations et autres entités pour 2024.
4	013/2024	Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables	Le Conseil Municipal a accordé décharge au comptable des sommes détaillées, lesquelles s'élèvent à 318,18 € et inscrit les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours, aux articles et chapitres prévus à cet effet.
5	014/2024	Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2024	Le Conseil Municipal a validé, pour l'année 2024, les taux suivants concernant les impôts directs locaux : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) : 44,33 %, Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) : 38,92 %, Taxe d'Habitation (TH) : 24,77 %.
6.1.	015/2024	Budget principal – Approbation du compte de gestion 2023	Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par la comptable du Trésor public.
6.2.	016/2024	Budget principal – Approbation du compte administratif 2023	Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2023 présenté.
6.3.	017/2024	Budget principal – Affectation du résultat 2023	Le Conseil Municipal a approuvé l'affectation du résultat 2023 comme suit : En section d'investissement, affectation du résultat de clôture de l'exercice 2023 sur 2024 → au compte 001 (solde d'exécution reporté) : - 166 748,89 € . En section d'investissement de l'exercice 2023 → au compte 1068 (excédent de fonctionnement) : + 232 708,13 € . En section de fonctionnement de l'exercice 2023 : → au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) : + 860 924,11 €.
6.4.	018/2024	Budget principal – Vote du budget primitif 2024	Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2024 qui s'équilibre comme suit : En section de fonctionnement : 1 777 160,26 € - En section d'investissement : 2 424 955,23 €.
6.5.	019/2024	Budget principal – Autorisation de procéder à des virements de crédits	Le Conseil Municipal a autorisé Mme la Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels, dans la limite de 7,50 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement), soit 64 128,90 € pour la section de fonctionnement et 169 365,48 € pour la section d'investissement, concernant l'exercice 2024 du budget principal de la commune.
7.1.	020/2024	Budget assainissement – Approbation du compte de gestion 2023	Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par la comptable du Trésor public.
7.2.	021/2024	Budget assainissement – Approbation du compte administratif 2023	Le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif 2023 présenté.

7.3.	022/2023	Budget assainissement – Affectation du résultat 2023	Le Conseil Municipal a approuvé l'affectation du résultat 2023 comme suit : En section d'investissement, affectation du résultat de clôture de l'exercice 2023 sur 2024 → au compte 001 (solde d'exécution reporté) : + 219 622,08 €. En section d'investissement de l'exercice 2024 → au compte 1068 (excédent de fonctionnement) : 0,00 € . En section de fonctionnement de l'exercice 2024 : → au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté) : + 199 578,25 €.
7.4.	023/2024	Budget assainissement – Vote du budget primitif 2024	Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2024 qui s'équilibre comme suit : En section de fonctionnement : 274 052,15 € - En section d'investissement : 429 328,32 €.
8		Actions de formation des élus financées par la commune en 2023	Le Conseil Municipal en prend acte.
9.1.	024/2024	Demande de subvention au titre des amendes de Police_Installation d'un radar pédagogique	Le Conseil Municipal a approuvé le projet "Installation d'un radar pédagogique solaire mobile", retenu la proposition de l'entreprise CITEOS du Mans pour un montant de 4 060,01 € H.T. (4 872,01 € T.T.C.) et autorisé Mme la Maire à déposer une demande de subvention départementale au titre des amendes de Police pour l'année 2024.
9.2.	025/2024	Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024_ Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Le Conseil Municipal a approuvé le projet "Rénovation énergétique des bâtiments communaux", autorisé le dépôt d'une demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024 et sollicité une subvention départementale pour un montant de 436 655,00 € H.T.
10		Transfert de la police de publicité	Mme la Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil communautaire du 28/02/2024 a transféré la compétence de la Police de la publicité au Président de la Communauté de communes à compter du 01/07/2024. Sans opposition de la part des Maires avant le 01/07 par arrêté, le transfert se fera automatiquement.

Sillé-le-Philippe, le 02/04/2024
Claudia DUGAST
Maire